



Commune de BRIGNANCOURT

Compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2018

Séance ordinaire

Présidence Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

Conseillers présents:

Mmes Carolyn Béchet, Patricia Croizé, Sandrine Lemaître, Odile Jude.

Mrs Fabrice Bordeau, Laurent Butteau, Michel Crespin, Alain Lachaise, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

Secrétaire de séance : Mme Odile Jude.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte Rendu du dernier conseil municipal
- Point sur les travaux de l'église
- Point sur l'avancement du SDA
- Cession du terrain de M. et Mme Guillou au profit de la commune
- Participation à l'achat de lits pour la maternelle de Santeuil
- Devenir de l'école de Brignancourt
- Questions diverses (Laverie, Clos Saint Hubert, Carrefour Santeuil/Brignancourt, etc)

La séance est ouverte à 20h30

- Approbation du Compte Rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil Municipal adopte sans observation le procès verbal du Conseil 11/04/2018

- Point sur les travaux de l'église

- Subventions : Des demandes ont été faites auprès de la DRAC, du Conseil Départemental et du Conseil Régional pour la restauration de la toiture de notre église.

Nous attendons de connaître le pourcentage de l'aide qui sera attribué (entre 50% et 90%).

- Questions : la charpente actuelle supportera-elle les nouvelles tuiles ? L'état sanitaire de la charpente ne pourra être réalisé qu'après dépose de la couverture.

Espérons que nous n'aurons pas de mauvaises surprises au cours du chantier.

L'architecte, M. Pierre WEILER, chargé de suivre les travaux nous tient régulièrement informé.

- Point sur l'avancement du SDA

La société « Setechydratec », chargée du dossier, nous informe de l'avancement de l'étude engagée sur l'état de notre système d'assainissement :

Il n'y a pas de dysfonctionnement, notre station d'épuration est performante. A noter que le canal de comptage n'est plus conforme selon la norme NF X 10-311 et devra être remplacé.

- Cession du terrain de M. et Mme Guillou au profit de la commune

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer la transaction.

- Participation à l'achat de lits pour la maternelle de Santeuil

- Le maire de Santeuil a noté que l'achat de lit ne nécessite pas la participation de Brignancourt (Santeuil a fait l'achat de petits lits de camp pour la maternelle).
- L'effectif scolaire du RPI étant passé de 91 enfants (à la rentrée 2017) à 114 enfants (pour la rentrée 2018), une ouverture de classe a été obtenue auprès du rectorat.

L'école de Brignancourt n'étant à ce jour pas en capacité d'accueillir une nouvelle classe, l'école de Santeuil va libérer la salle de motricité pour installer une quatrième classe dans son école.

Demande de participation : la mairie de Santeuil demande à la commune de Brignancourt de participer à l'achat de chaises et bureaux pour l'installation de cette nouvelle classe.

Réponse de la mairie de Brignancourt : le règlement du RPI est parfaitement clair à ce sujet, chaque commune participe en proportion du nombre d'habitants pour tout achat de fonctionnement et chaque commune prend en charge les frais d'investissement. L'installation de la classe étant une dépense d'investissement, la commune de Santeuil devra supporter l'achat de chaises et bureaux. Cet investissement pourra être repris par Brignancourt lors de l'ouverture de sa nouvelle classe.

Pour la rentrée 2018 la classe de Brignancourt accueillera 22 enfants (16 en Grande Section et 6 en Cours Préparatoire).

- Création d'une nouvelle classe à Brignancourt :
Mme Morel nous signale que la ville de Pontoise vend des préfabriqués ayant servi de classes et de crèche. Nous sommes très intéressés par cette annonce. Mme Morel nous tiendra au courant des possibilités d'achat.
Il est également envisagé d'installer une classe dans la Maison du Village. Cette solution serait moins coûteuse qu'une construction et nous laisse la possibilité de récupérer la salle en cas de fermeture de classe.
Un architecte devra rapidement être contacté pour étudier toutes les options.

- Questions diverses

- Laverie : M. Serfati, gérant de l'entreprise, a dû fermer l'entreprise après avoir rencontré des difficultés financières. M. Da Costa (fils) fait un essai de reprise de la laverie avec seulement deux employés. La commune, pour encourager cette action, fait un effort sur le loyer proposé à 500 € au lieu de 700 €. Un point sera fait dans six mois sur la viabilité de cette entreprise.
- Clos Saint Hubert : Vendredi 29 juin un troisième terrain sera vendu ce qui permettra de rembourser une partie de l'emprunt. Deux permis sont sur le point d'être accordés, avec les congés d'été les ventes ne pourront être effectives avant septembre prochain.
Sur les 12 parcelles, 3 sont vendues, 8 sont retenues par des promesses de ventes (conditionnées par l'obtention d'un permis de construire et d'un prêt) et 4 restent en vente (côté rue Saint Hubert) et n'ont pas encore trouvé d'acquéreur.
Aménagements : toutes les parcelles sont viabilisées. Reste à installer les cours communes ainsi que les poteaux de clôtures, les grillages, les haies et la sente.

- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Un plan présentant les chemins actuellement inscrits au PDIPR et un nouvel itinéraire passant par la Halte Randonneur. Le Conseil doit se prononcer pour accepter ou non ce nouveau tracé (utilisé entre autre pour les randonnées équestres).

Vote : le conseil est d'accord pour enregistrer au PDIPR ce nouveau parcours.

- Logements sociaux : M. Akbar quitte son appartement le 1^{er} juillet en laissant des loyers et taxes impayées et de nombreux frais de rénovation et remise en état. Ce logement est aménagé pour recevoir une personne handicapée.
- Portage de repas : quelques habitants âgés pourraient bénéficier de ce service. Proposition à étudier au cas par cas.
- Usine Raclot : le déménagement se précise sur le site de Chaumont en Vexin. La fermeture est prévue pour août.
- Départ de M. Bordeau : M. le Maire nous annonce avec regret que M. Fabrice Bordeau quitte Brignancourt pour s'installer au Pays Basque. Toute l'équipe a apprécié sa disponibilité sa participation et son travail. Nous souhaitons de belles randonnées dans cette nouvelle région et un grand merci pour le travail accompli pour Brignancourt.

La séance est levée à 22h